

## « Du CDI au Learning center »

Séminaire (23-25 mars 2011 à l'[ESEN](#))

180 personnes (environ un tiers d'IPR, un tiers de chefs établissement, un tiers de professeurs-documentalistes, et quelques CPE et professeurs de disciplines). Toutes les académies sont représentées.

### Mercredi 23 mars 2011

13h45 – 14h00

#### **Accueil**

Jean-Louis DURPAIRE, Inspecteur général de l'éducation nationale, groupe EVS  
Mireille LAMOUREUX, CRDP de l'académie de Versailles

14h00 – 14 h 15

#### **Ouverture**

Direction générale de l'enseignement scolaire  
Ecole supérieure de l'éducation nationale  
Inspection générale de l'éducation nationale

Denis BOULLIER, IGEN, directeur de l'ESEN  
Erick ROSER, doyen de l'Inspection générale de l'éducation nationale

- 1) Les learning centers s'inscrivent dans une dynamique de modernisation du système scolaire : évolution des pratiques pédagogiques (socle commun, rénovation de la voie professionnelle, réforme du lycée) visant à conduire davantage d'élèves vers la réussite → personnalisation de l'enseignement. Ces nouvelles démarches mettent en œuvre la pluridisciplinarité et des démarches actives, et mettent la recherche d'informations au cœur de ces démarches.
- 2) L'approche documentaire revêt un caractère collectif et concerne l'ensemble des acteurs de l'établissement (cf. politique documentaire). Elle questionne les temps et les lieux scolaires. Le professeur documentaliste doit être le pilier de cette réflexion.
- 3) Il y a nécessité de structurer et d'organiser l'accès de tous les élèves à la connaissance : c'est un service que l'on doit à l'élève pour sa réussite.

14h15-15h15

**Conférence «Eduquer, former»**, Jean-Marc MONTEIL,  
Professeur des universités, CNAM

Enseigner et apprendre : cela relèverait du don, selon une idée communément admise. Or cela s'apprend, et pas seulement par la pratique. Comment enseigner, comment apprendre ?

Il existe une didactique disciplinaire mais pas de didactique transversale. Or « apprendre à apprendre » est quelque chose qui peut s'enseigner.

Le défi du socle commun : comment fait-on pour partager toutes ces connaissances et compétences par des personnes si différentes d'un point de vue culturel, social, économique... ? Difficulté de traiter la diversité qui s'accroît de plus en plus. Il faut maîtriser la même chose, mais devons-nous y arriver par le même chemin ?

Il y a nécessité de repenser espace et temps d'apprentissage sur la durée (la structure classe est-elle encore pertinente ?), et de pallier le déficit de réflexion sur enseigner / apprendre.

**Conférence inaugurale «Apprendre dans la société numérique : rôles de l'école et de la bibliothèque»**

«Les Learning centres en Grande-Bretagne» Graham BULPITT,  
Directeur des services d'information, Kingston University, Londres

Diaporama :

[http://www.esen.education.fr/fileadmin/user\\_upload/Modules/Formations/ressources/10NDEN0032/03-10Nden0032\\_bulpitt\\_g\\_diapo.pdf](http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Formations/ressources/10NDEN0032/03-10Nden0032_bulpitt_g_diapo.pdf)

La création des Learning centers en Grande-Bretagne est liée à la politique gouvernementale britannique (réduction des dépenses publiques, révision des retraites du secteur public, révision des subventions pour les universités), et à l'augmentation du nombre d'étudiants.

Les relations au savoir ayant changé (modèle d'apprentissage actif), le professeur est un guide pour l'étudiant.

Traduction possible de *Learning Center* : centre de ressources pour l'apprentissage

Transformation des espaces de la bibliothèque universitaire qui ne sont plus organisés autour et en fonction des collections mais des espaces d'apprentissage (espaces de travail individuel, salle de travail de groupe, bornes d'aide et de conseil, services au étudiants). Un étudiant passe environ 10h en cours et 13h au LC par semaine. Les étudiants évaluent l'offre et l'activité des LC en indiquant leur niveau de satisfaction.

Le rôle du personnel a été modifié : collaboration avec les professeurs / se place en spécialiste de l'information et a un rôle clé. Nécessité d'étendre ses compétences en matière de soutien à l'apprentissage afin d'offrir la possibilité à l'étudiant de s'engager dans différentes activités d'apprentissage, des supports différents, des environnements d'apprentissage réels et virtuels.

**Table ronde n°1 «Exigences du socle et des nouveaux programmes et espaces scolaires»**

Participants :

- Jean-Michel BLANQUER, Directeur général de l'enseignement scolaire ou son représentant
  - Catherine BIZOT, Inspectrice générale de l'éducation nationale, groupe des Lettres
  - Laurent WIRTH, Inspecteur général de l'éducation nationale, groupe Histoire-Géographie
  - Annie MAMECIER, Inspectrice générale de l'éducation nationale, groupe SVT
  - Norbert PERROT, Inspecteur général de l'éducation nationale, groupe STI
- Modérateur : Claude BISSON-VAIVRE, Inspecteur général de l'éducation nationale, groupe EVS

La question documentaire est essentielle dans notre société de l'information. La réussite de l'élève est un objectif primordial pour lequel ont été mises en place un certain nombre de réformes, qui ont des incidences sur la fonction documentaire (personnalisation des parcours, autonomie...).

Le socle commun s'appuie sur la transversalité, l'interdisciplinarité ; la réforme du lycée a pour but de consolider les savoirs des élèves, favoriser l'autonomie et la transversalité. L'école n'est pas structurée d'un point de vue architectural pour accueillir des pratiques transversales (le CDI est le seul lieu de transversalité).

Dans cette perspective, le professeur documentaliste doit être considéré comme un adjoint du chef d'établissement, sur lequel ce dernier peut s'appuyer.

L'Ecole est un lieu de transmission des savoirs où il faut un espace de concentration et de rayonnement des ressources, de modalités d'apprentissage.

L'enseignant change de posture par rapport à l'élève : avant il transmettait des savoirs, maintenant il permet de faire acquérir des connaissances (pédagogie active). Quels outils pour ouvrir / sortir de la classe ? Le numérique (ENT) : il permet ce que l'architecture même des établissements ne permet pas (il permet de bouger les murs).

Il faut repenser l'accès aux ressources au sein des établissements : salles de travail avec accès aux ressources numériques, espaces sociaux où lire la presse...

L'ENT est une architecture structurée pour élargir l'environnement, l'espace de travail, le temps d'apprentissage.

On ne peut penser « learning center » sans penser « politique documentaire ».

---

20h- 21h30

**Conférence « S'informer pour apprendre Et apprendre à s'informer »**  
*François TADDEI, chercheur en biologie des systèmes à l'Inserm*

Le CDI est le lieu qui a le plus changé ces dernières années au sein des établissements scolaires. Il faut maintenant rendre son espace modulable, avoir les moyens de l'aménager différemment selon l'activité qui y est menée pour que les professeurs l'investissent.

Apprendre à s'informer, c'est apprendre à questionner, à faire preuve d'esprit critique. C'est ce dont ont besoin les élèves pour leur avenir, car comment les former à des métiers qui n'existent pas encore ? Il faut les armer d'outils qui leur permettront de s'adapter.

**Jeudi 24 mars 2011**

9h-10h

**Conférence «Les Learning centres : quelles réalités ?»**  
*Dominique AROT, Inspecteur général des bibliothèques*

Comme il y avait eu un passage de la bibliothèque à la médiathèque dans le public, il y a un passage de la bibliothèque d'université au Learning center (cf. réforme des Universités de Valérie Pécresse)

La documentation est mise au centre des universités :

- Nouvelles formes de pédagogie
- Importance croissante des ressources électroniques
- Politique documentaire renouvelée
- Place accrue du travail en groupe

De nouveaux modèles de bibliothèques sont apparus en Europe (Angleterre, Pays-Bas) avec un point d'accès à l'ensemble des services publics, des cours (de langues, de cuisine...), une ouverture 7 j/7, des cafés, une conception dynamiques des collections.

Car ce qui a changé, c'est que ce ne sont plus les collections qui sont au centre mais les publics : on cherche à savoir qui vient et pourquoi, qui ne vient pas, on met en place des stratégies d'accueil (horaires, conditions d'accès, convivialité, différenciation des espaces).

Plusieurs projets de learning centers sont en cours en France à l'Université (Paris, Lille, Mulhouse, Poitiers). Ce sont des lieux d'échanges entre étudiants et chercheurs, des lieux de vie et de rencontre.

*Jean-Louis DURPAIRE, Inspecteur général de l'éducation nationale, groupe EVS*

Le learning centre : un nouveau regard sur le rôle du CDI

- Un retour aux sources et non une révolution (si on regarde les textes sur les CDI, on a toutes les idées évoquées pour les LC)
- Nouvelles démarches pédagogiques (travail personnel, de groupe, de recherche)
- Mise en avant du rôle pédagogique du professeur documentaliste avec une réflexion sur l'espace documentaire dans l'établissement

Interrogation à l'heure d'Internet sur le rôle du CDI

Fournir l'information / mettre en relation (collaboration entre professeurs)

Il y a 2 conceptions des CDI aujourd'hui :

- Le CDI dans les marges : on y vient pour faire autre chose

- Le CDI au cœur de l'établissement : on y vient pour tout type d'action

Le CDI et la Vie scolaire sont des pôles qui se sont éloignés pour diverses raisons :

- Séparation historique enseignement / éducatif
- Affirmation de la documentation comme une discipline

Nouveaux axes (loi de 2005) :

- Motivation des élèves
- Mise au travail des élèves
- Pluridisciplinarité

Prendre en compte les conditions d'apprentissage est une attention particulière de la part du système anglais.

Conditions du passage du CDI au Learning center

Tout projet de nouvel espace doit :

- Avoir une approche large en terme de lieu de vie des élèves
- Avoir une approche « usager » : partir du constat qui fréquente, quand, pourquoi ?
- Questionner l'équipe enseignante dans sa globalité
- Avoir un porteur de projet (le professeur documentaliste)
- Offrir les services suivants : accueil individuel, accueil de groupes, accueil de classes, espace de convivialité, prêt de document

10h15- 12h

**Table ronde n°2 «Les Learning centres : premières réalisations et perspectives»**

*Bénédicte ROBERT, chef du département de la recherche et du développement, de l'innovation et de l'expérimentation, DGESCO*

*Nicolas DOMPNIER, professeur documentaliste à la cité scolaire internationale de Grenoble*

*Yves DEBIEN, proviseur de lycée honoraire*

*Christophe BARBIER, préfet des études en Collège CLAIR et RAR*

*Michèle CAINE, ia-ipr EVS, académie de Dijon*

*Pierre DANIEL, ia-ipr EVS, CTICE, académie de Clermont Ferrand*

*Julien ROCHE, directeur du service commun de documentation, Université de Lille*

*Jean-Jacques PELLE directeur de l'éducation, Conseil général du Finistère*

*Modérateur : Pascal COTENTIN, ia-ipr, CTICE, CRDP de Versailles*

Nicolas Dompnier est documentaliste dans un CDI qui devient une bibliothèque municipale à partir de 17h (il y a 2 entrées différentes).

Que demandent les usagers ? une petite salle pour travailler, une chaise, un document. Le public : il y a des très jeunes (qui ont des frères et sœurs plus grands dans l'établissement, des retraités.

Michèle Caine : comment attirer les élèves faibles ou moyens au CDI et les garder ?

Il faut demander l'implication des conseils généraux et régionaux pour la restructuration des espaces, proposer un espace pour le travail de groupe (30% de l'espace total) et un espace de détente.

Il faut innover à l'échelle de l'établissement pour la réussite de tous les élèves.

Christophe Barbier : dans son établissement a été créé un pôle « élèves » regroupant le CDI, la salle informatique, la salle d'étude, le bureau du CPE, le bureau des AED.

Julien Roche : la mise en œuvre d'un projet de Learning center

Ce doit être un projet accrocheur, mûri, pensé en rapport avec le projet d'établissement :

- Avoir des idées (ne pas se brider)
- Avoir une bonne connaissance du contexte
- Avoir des points de repère et de comparaison (aller voir ce qui se fait ailleurs)
- Formaliser avec le chef d'établissement, présenter le projet en CA (impliquer les enseignants, les parents)
- Ne pas laisser faire un architecte sans un cahier des charges très précis

**La conception des espaces documentaires : l'indispensable participation du documentaliste praticien**, Marie-Françoise BISBROUCK, expert-consultante pour la construction, l'aménagement et l'équipement des bibliothèques

- Le CDI doit être un espace de travail, d'apprentissage, de vie dans l'établissement, avec des espaces différenciés
- Le CDI peut permettre de favoriser l'égalité des chances : espace de liberté personnelle, d'échanges qui peut valoriser un élève

Il faut notamment un espace lecture avec des fauteuils et des coussins. Actuellement le CDI est généralement une pièce unique, où l'élève est assis devant une table, comme en cours ; il faut différencier les espaces dans leur traitement architectural, penser à la flexibilité, la modularité des espaces car les besoins des élèves évoluent.

Conseils pour concevoir de nouveaux espaces :

- organiser une réflexion d'équipe (projet d'établissement)
- faire preuve d'imagination
- oublier l'existant
- ne pas penser que c'est impossible
- créer une équipe projet
- nommer un chef de projet reconnu par tous (le professeur documentaliste) pour animer un groupe de pilotage et recueillir les propositions

Le chef de projet :

- se mobilise et s'investit totalement dans l'opération
- s'empare du projet pour en faire une réussite
- acquiert de nouvelles connaissances

Un bon espace documentaire :

- au centre, accueillant, accessible, visible
- flexibilité des espaces et des aménagements (meubler solide, ergonomique, esthétique, mobile)
- espaces différenciés (lecture, travail de groupe...), avec activités calmes au centre et les plus bruyantes à la périphérie
- de qualité (phonique, éclairage, couleurs) : proscrire l'uniformité, ne pas banaliser les espaces mais leur donner à chacun une tonalité



BISBROUCK Marie-Françoise. *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces* (Cercle de la librairie, 2010)

---

15h-17h30

**8 ateliers** sur les démarches d'apprentissages des collégiens et des lycéens générées par le passage du CDI au Learning center, compétences et autonomie de l'élève

Philippe AMPILHAC, ia-ipr Créteil  
Annick BAILLOU, ia-ipr Poitiers  
Hélène BIDOT, ia-ipr Besançon  
Didier BOUILLON, ia-ipr Versailles  
Michèle CAINE, ia-ipr Dijon  
Didier DELERIS, ia-ipr Versailles  
Patrick DUPRAT, ia-ipr Bordeaux  
Ronan COADOU, ia-ipr Guadeloupe

*Quelle est la place du learning et du teaching dans les apprentissages scolaires ?*  
La place du *learning* est de plus en plus importante dans les programmes et les réformes. Les deux aspects de l'apprentissage ne sont pas opposés.

*La pédagogie est-elle induite par les espaces et les temps ?*  
La pédagogie n'est pas induite, elle en dépend en partie.  
Espace et temps constituent des leviers pour modifier la pédagogie.

*Le LC est-il un cadre propice à la mise en œuvre pratique des orientations ministérielles ?*  
Le LC est un des leviers de mise en œuvre des réformes.

Un exemple : le CDI du lycée Bellevue à Saintes (17)  
["Un CDI sur roulettes"](#)

Rééquilibrage teaching / learning.

---

20h-21h30

**Conférence «Culture numérique et lieu d'apprentissage»**, Alain GIFFARD, directeur du groupement d'intérêt scientifique "Culture et médias numériques"

[http://streaming.cndp.fr/vod/esen/ress/10-11/10NDEN0032/09-10nden0032\\_giffard\\_a.flv](http://streaming.cndp.fr/vod/esen/ress/10-11/10NDEN0032/09-10nden0032_giffard_a.flv)

## Vendredi 25 mars 2011

8h30-9h15

**Les cadres et le management des ressources**  
Denis BOULLIER, IGEN, directeur de l'ESEN

Le centre de ressources de l'ESEN est situé au cœur de l'école. Il est ouvert jusqu'à 22h. A partir de 2000, le site web innove en mettant en ligne des ressources créées par l'ESEN. Formation en présentiel et à distance.

---

9h30-11h

**8 ateliers thématiques :**

- **Internet rend-il obsolète le CDI ou lui donne-t-il un nouvel élan ?** Bernard PALLEC ia-ipr EVS, académie de Toulouse

Internet rend sans doute obsolète le lieu, mais pas les enjeux. Mais le CDI n'est pas le seul à être obsolète, il y a nécessité de repenser l'établissement tout entier.

- **Comment la documentation peut-elle contribuer à la réussite des élèves internes ?** Christine SAPET-REVERDY, ia-ipr EVS, académie de Besançon

Réfléchir aux accès à Internet, qui permet de sortir du cloisonnement particulier des internes.

- **Le CDI : espace sacré ou lieu de consommation ?** Marie-Claude BOYER-ROCHE, ia-ipr EVS, la Réunion

Espace sacré = lieu du teaching, instauration de la classe au sein du CDI

Lieu de consommation : l'élève vient chercher un livre  
Le CDI est davantage un espace de socialisation (espace = lieu organisé intellectuellement)

- **Comment développer les coopérations avec les bibliothèques?** Laurence. LEVY-DELPLA, ia-ipr EVS, académie de Paris

- **Quel rôle du professeur documentaliste pour l'acquisition de compétences info-documentaires par les élèves ?** Pierre RIVANO, ia-ipr EVS, académie de Toulouse

- **Comment les Documentalistes et les C.P.E. peuvent-ils améliorer ensemble les conditions d'accueil et de travail des élèves ?** Philippe. MITTET, ia-ipr EVS, académie de Bordeaux  
Constat : volonté de travailler ensemble, souci commun de favoriser la réussite de tous les élèves, mais les services sont cloisonnés (CDI d'un côté, salle de permanence de l'autre).

Proposer une réflexion commune dans le projet d'établissement, réfléchir à la position des assistants d'éducation en terme de besoin des élèves, considérer les espaces numériques comme des espaces de l'établissement.

- **Quelles responsabilités les élèves peuvent-ils assumer par rapport à la documentation ?** Alain SEDILLOT, ia-ipr EVS, académie de Montpellier

- **Quel rôle de la documentation pour les élèves décrocheurs ?** Frédéric GANTE, ia-ipr EVS, académie d'Amiens

---

11h15-12h

### **Synthèses**

Jean-Pierre VERAN, professeur associé, Université de Montpellier

Il y a deux modèles de politique d'éducation :

- Dans le modèle français, l'éducation rend libre, selon le modèle de Condorcet, en dégageant des superstitions, en apprenant à raisonner droit (morale de la maîtrise et du sacrifice pour former le citoyen)
- Dans le modèle anglo-américain, l'envie des hommes d'améliorer leur situation est le fondement de la société moderne. L'éducation rend libre, parce qu'elle développe des capacités et des possibilités d'action, l'empowerment (l'empouvoirement des Québécois). L'éducation développe une morale visant à orienter le désir naturel vers le bien commun ; il s'agit de rendre meilleurs les individus.

Ces modèles instaurent des modèles d'école différents (relation différente de l'élève au savoir, différentes du maître et de l'élève). D'un côté le maître faisant un cours magistral, et de l'autre, plus d'échanges et d'interactions incitant à la prise d'initiative des élèves.

Le learning centre à la française concilie ces deux modèles au sein de l'école. Dans le socle commun, culture humaniste et autonomie/initiative sont à égalité.

Mireille LAMOUROUX, responsable académique des services documentaires, CRDP de Versailles

C'est un lieu augmenté de services rassemblés, un nouveau lieu de savoir qui est davantage un lieu de vie.

Réflexion sur la formation des élèves en se focalisant sur le comment plus que sur le quoi transmettre.

Vidéos et supports :

<http://www.esen.education.fr/fr/les-formations/formation-continue/ressources/10nden0032/>